

2019 + 1 copie  
compté à f. 30/59

VILLE de Royan

EXTRAIT DE LA DELIBERATION

de la Délégation Spéciale de la Ville de Royan

OBJET :

Séance du 16 Février 1959

Honoraires de  
Me CELICE

59033

Le seize Février mil neuf cent cinquante neuf à onze heures

M. PERAUD Pierre, BICHON Roger, DUMONT René, composant la délégation Spéciale de la Ville de Royan se sont réunis pour examiner différentes questions concernant la gestion municipale.

Me Célice a fourni au cours de l'année 1958 un concours incessant dans les litiges " Ville de Royan / Société des Casinos". Les points essentiels de son activité sont :

- plaidoirie à Bordeaux en Janvier sur la demande de sursis présentée par la Sté des Casinos
- rapports constants avec M. Bévière
- démarches au MRL pour mise au point du transfert D.G. à la ville.
- mise au point du marché de gré à gré avec l'entreprise Laplacette
- préparation du conflit avec la Sté des Casinos
- préparation des mémoires
- voyage et audience à Bordeaux le 9 Juillet 1958
- note après plaidoirie
- recours en Conseil d'Etat etc...

Me Célice demande une indemnité forfaitaire de cinq cent mille francs.

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Vu la demande de règlement d'honoraires présentée pour l'année 1958 par Me Célice

Considérant que Me Célice a accordé à la ville de Royan tout au long de l'année 1958 son concours pour la défense de ses intérêts dans les conflits qu'elle avait avec la Société des Casinos

décide

- qu'il y a lieu de mandater à Me Célice la somme de cinq cent mille francs à titre de règlement forfaitaire pour tous frais et honoraires concernant l'année 1958

./.

- que la dépense sera mandatée en XXXV, art. 13 " Dépenses de Recon-  
struction du Casino Municipal : complément pour avances à l'entrepre-  
neur et paiement des moyens de défense de la ville "

Fait et délibéré à Royan, Les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre "M. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président de la Délégation Spéciale



APPROUVE  
LA ROCHELLE le 3 MARS 1959  
LE PREFET  
signé: illisible

Pour copie conforme  
Mairie de Royan, le 5 mars 1959



Pour le Président  
de la délégation spéciale  
LE DÉLÉGUÉ

R. DUMONT

VILLE de ROYAN

OBJET :

Honoraires de Me Célice

EXTRAIT DE LA DELIBERATION

de la Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Séance du 16 Fév. 1959

Le seize Février mil neuf cent cinquante neuf à onze heures

MM. PERAUD Pierre, BICHON Roger, DUMONT René, composant la Délégation Spéciale de la Ville de Royan se sont réunis pour examiner différentes questions concernant la gestion municipale.

Me Célice a fourni au cours de l'année 1958 un concours incessant dans les litiges " Ville de Royan / Société des Casinos "

Il demande une indemnité forfaitaire de cinq cent mille francs.

La Délégation Spéciale de la Ville de Royan

Vu la demande de règlement d'honoraires présentée pour l'année 1958 par Me Célice

Considérant que Me Célice a accordé à la Ville de Royan tout au long de l'année 1958 son concours pour la défense de ses intérêts dans les conflits qu'elle avait avec la Société des Casinos,

décide

- qu'il y a lieu de mandater à Me Célice la somme de cinq cent mille francs, à titre de règlement forfaitaire pour tous frais et honoraires concernant l'année 1958.

- que la dépense sera mandatée ch XXXV, art. 13 " Dépenses de Reconstruction du Casino Municipal: complément pour avances à l'entrepreneur et paiement des moyens de défense de la ville ".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la Délégation Spéciale  
P. PERAUD

APPROUVE

La Rochelle, le 3 Mars 1959  
Le Préfet : Illisible.

POUR COPIE CONFORME

Mairie de Royan, le 1er Avril 1959

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,



*[Signature]*